



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget de l'Etat

Question écrite n° 29769

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les résultats inquiétants de la dernière enquête menée par l'INSEE dans l'industrie et portant sur le moral en chute libre des chefs d'entreprise. D'après cette étude, les perspectives de production dans l'industrie continuent à baisser, passant d'un solde de réponses positives de 33 % en juillet 1998 à - 24 % en avril 1999. Devant les incidences fiscales importantes de ces dernières données, il souhaite connaître la nature des mesures qu'il entend prendre afin de boucler financièrement le budget 1999.

Texte de la réponse

L'analyse des résultats de la dernière enquête mensuelle dans l'industrie et des comptes nationaux du premier trimestre confirme le caractère temporaire du ralentissement conjoncturel auquel fait référence l'auteur de la question. Le rapport sur les comptes prévisionnels de la nation en 1999, présenté au début du mois d'avril dernier, a confirmé le ralentissement de l'économie française au second semestre de 1998. Ce ralentissement résulte de la dégradation de l'environnement international et de la détérioration constatée à l'époque des anticipations des industriels. En effet, l'approfondissement de la crise des pays émergents, l'appréciation des monnaies européennes en 1998 et le ralentissement industriel dans le reste de la zone euro ont conduit à une décélération des exportations. En 1999, la robustesse de l'activité dans les services, le bâtiment et les travaux publics et la poursuite de la décrue du chômage, qui joue positivement sur la demande des ménages, devraient, cependant, progressivement dissiper les inquiétudes des industriels. C'est ce que reflète la dernière enquête mensuelle dans l'industrie publiée en mai par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), selon laquelle les perspectives de production montrent un solde positif en net redressement. Selon les comptes trimestriels publiés par l'Insee le 27 mai 1999, l'investissement des entreprises progresse, dans ces conditions, de 2 % au premier trimestre 1999. De son côté, l'investissement des ménages est en hausse de 3,5 % au premier trimestre, du fait notamment de forts achats de logement. La phase de ralentissement conjoncturel devrait s'achever dans le courant du premier semestre ; le redémarrage de la demande mondiale favoriserait le rebond de la croissance dès le second semestre de 1999. Sur ces bases, aucun facteur sérieux n'apparaît de nature à faire peser des risques sur les recettes du budget pour 1999 : le dynamisme de la consommation des ménages en moyenne annuelle devrait profiter aux recouvrements nets de TVA et la progression soutenue des bénéfices des entreprises en 1998 devrait entraîner une progression des encaissements d'impôt sur les sociétés en 1999. A la fin mars 1999, les recettes fiscales nettes du budget général étaient en progression de 6,1 % par rapport à la même période de l'an passé, soit parfaitement en ligne avec la prévision de la loi de finances initiale (+5,7 %).

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29769

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 1999, page 2765

Réponse publiée le : 19 juillet 1999, page 4419